

**COMMUNE DE VERNIER**

## PROJET DE MOTION

au sens des articles 40 et suivants du règlement du Conseil municipal de Vernier

Un-e Délégué-e à la famille pour mieux penser  
nos politiques familiales

Mesdames et Messieurs les Conseillers municipaux,

A l'instar des mutations sociales qui sont intervenues dans notre pays et en Europe au cours des trente dernières années, la famille a également subi de nombreuses transformations au point qu'il n'est plus possible de parler de la famille mais des familles. Si les familles dites « traditionnelles », avec un couple de parents et un ou plusieurs enfants, sont encore très nombreuses, il apparaît de plus en plus d'autres modèles familiaux : des familles recomposées, des familles monoparentales, des couples qui ne cohabitent pas, des couples du même sexe, etc.

Cette évolution n'est pas passée inaperçue des autorités fédérales et cantonales qui multiplient les initiatives pour tenter de cerner et de mieux accompagner ces changements. Ainsi, le 29 juin 2011, la Commission cantonale de la famille proposait plusieurs mesures, dont « la publication d'une plaquette d'information, la mise en service d'un site internet, la création d'un Observatoire de la famille et la constitution d'un véritable réseau, dont la Maison de la Famille sera l'un des éléments majeurs. »<sup>1</sup> En suivant ces recommandations, l'Institut de recherches sociologiques de la Faculté des sciences de la société héberge depuis le 1<sup>er</sup> octobre 2015 l'Observatoire des familles.

La commune de Vernier agit depuis de nombreuses années en menant un nombre considérable d'actions en faveur des familles, et plus particulièrement des parents, notamment par la distribution des chèques familles et par l'énorme action de mise en place de solutions de garde et de prise en charge des enfants, dont les parents travaillent, à travers ses institutions de la petite enfance, ses écoles en Réseau d'éducation prioritaire, ses maisons de quartiers, jardins Robinson et centres de loisirs et de rencontres. La commune s'efforce également de développer des structures, comme les bibliothèques et les ludothèques qui contribuent à nourrir parents et enfants sur le plan ludique et culturel. Elle soutient les très nombreuses associations sportives et artistiques qui existent sur la commune et qui constituent pour leur part un tissu d'enrichissement et d'encadrement pour tous les membres de notre communauté.

Dernièrement, la commune a commandité une étude riche en enseignements sur les familles de milieu populaire à Vernier, réalisée par l'Observatoire des familles de l'Université de Genève.<sup>2</sup> Cette étude relève que de nombreuses structures de garde ou activités pour les enfants ne sont pas connues de tous et préconise par conséquent une amélioration de l'information aux familles de milieu populaire. Elle propose également la création d'un réseau d'intermédiaires entre les services de la commune et les familles de milieu populaire.

Par ailleurs, d'autres besoins apparaissent ici et là dans notre commune, des parents se posent des questions sur les meilleures méthodes pour éduquer leurs enfants, pour orienter des comportements transgressifs, d'autres se font du souci parce que leur fils ou leur fille a des « idées noires », d'autres encore souhaitent partager leurs préoccupations sur les conduites addictives de leurs adolescents. Faut-il mettre en place des groupes des parents avec un intervenant ou des conférences sur un

<sup>1</sup> Rapport d'activité de la commission cantonale de la famille 2010. Marie-Françoise de Tassigny. 10 juin 2011

<sup>2</sup> Les familles de milieu populaire dans une commune genevoise. Intégration sociale et soutien à la parentalité. Eric Widmer, Sabrina Roduit et Marie-Eve Zufferey. Sociograph N° 24. 2016. Faculté des sciences de la société. Université de Genève

thème pertinent, comme cela se fait dans certaines communes par le biais de l'Ecole des parents ou dans la Maison de quartier des Eaux-Vives, qui organise des soirées à thème ?

Un travail de réflexion, de coordination et de proposition reste à faire à Vernier sur le vaste domaine de la famille, qui constitue un pilier fondamental de notre vie sociale.

Par ces motifs, le Conseil municipal de Vernier

**invite le Conseil administratif à :**

présenter une délibération administrative en vue de créer un poste de Délégué-e à la famille qui serait chargé-e des missions suivantes :

- assister le Conseil administratif dans l'élaboration et la mise en pratique d'une politique familiale communale ;
- soutenir les structures existantes et coordonner leurs activités et leurs projets, tant sur le plan public que privé ;
- donner des avis et faire des propositions pertinentes dans le domaine de la politique familiale pour favoriser le soutien aux familles et proposer des outils qui aident à renforcer la parentalité.

*Martin Carnino*

*Maria Gaulin*

*Andrés Revuelta*

*Barbara Steger*

Vernier, le 19 septembre 2016